

LA FRANCE RESTE-T-ELLE UN ENJEU GÉOPOLITIQUE?

Mémoire de géopolitique

Chef d'Escadron LEDANSEUR Michel

Collège Interarmées de Défense

Promotion 1998-1999

- 1 - La France reste-t-elle un enjeu géopolitique?
- 2 - Chef d'Escadron (terre) LEDANSEUR Michel (France)
- 3 - 18 février 1999
- 4 - Division A
- 5 - Mémoire de géopolitique
- 6 - Ce mémoire démontre que dans le contexte européen et pour le siècle à venir, la France demeure un enjeu géopolitique.

Pour cela, la France est tout d'abord définie comme l'hexagone actuel. Ensuite, les différentes menaces ou invasions que cette zone a connu depuis les temps les plus anciens sont rappelées afin d'être analysées sous un angle géopolitique. A l'issue, une synthèse typologique est effectuée. Cette phase permet d'élaborer une prospective pour le siècle à venir.

- 7 - Mots clés: histoire, France, géopolitique, analyse, prospective, enjeu, invasion, conflit, menace.

SOMMAIRE

La mise en place des peuples

page 6

La construction du royaume

page 14

De la Renaissance aux traités de Westphalie

page 18

De la France triomphante à la chute de 1815

page 21

Les conflits franco-allemands et la Guerre Froide

page24

Synthèse typologique des conflits

page 28

Evaluation prospective

page 30

Bibliographie

Page 36

De nombreux ouvrages traitent de la géopolitique d'un état ou d'une aire géographique. Dès 1893, Friedrich Ratzel, allemand, disserte sur " L'Allemagne et la Méditerranée ". Le titre de l'ouvrage d'Alfred Mahan est édifiant sur ce sujet: "L'intérêt de l'Amérique dans la puissance maritime ". Invertissons la démarche. Il faut donc définir la vision des autres sur son propre territoire. La logique est alors plus défensive qu'offensive. Mais le XIX^{ème} siècle est révolu. A l'heure actuelle, les grandes nations industrialisées n'ont plus de politique militairement offensive et cherchent surtout à préserver leurs acquis. La France ne fait pas exception. Le Livre Blanc français de 1994 souligne le caractère fondamental de la défense ultime de nos intérêts vitaux. Ce terme de défense est repris et il est sans ambiguïté à ce niveau de réflexion.

La France va nous servir de cadre d'étude. Pour éviter l'écueil de la théorie certes originale mais non démontrée, l'histoire servira pour une large part de support.

Braudel a écrit à ce propos: "Personnellement, j'ai toujours été convaincu et effrayé du poids énorme des origines lointaines ". Mais si l'on veut remonter au plus loin, il faut définir le terme même de France. Dans quelle mesure peut-on parler d'une France des Gaulois ? Ceux-ci sont pourtant nos ancêtres ou au moins l'ont été dans les écoles communales de la III^{ème} république. De même, le domaine du royaume de Bourges et ses limites suite au traité de Troyes de 1420 est-il la France ou une partie momentanément réduite de la France ? Concernant cet ouvrage, la terre de France sera identifiée à un hexagone correspondant globalement au territoire métropolitain actuel. Globalement est employé à dessein car l'étude d'une région sera plus déterminante que la définition précise de sa frontière. En effet, il s'agit de faire un bilan pour éclairer le présent. Néanmoins, il pourra être nécessaire d'affiner la localisation dans certains cas car parfois une ville, dont la superficie demeure limitée dans nos contrées, peut faire l'objet de convoitise. Le cas des DOM-TOM ne sera pas traité. Aussi iconoclaste que cela puisse paraître, je ne pense pas que l'on puisse les classer dans une certaine France éternelle. On pourrait objecter que rien n'est éternel et que les plus grands empires s'effondrent fatalement. Constatons tout de même qu'une partie éloignée de la capitale peut quitter la nation sans pour autant que celle-ci cesse de vivre. Pour Ratzel, l'état a des parties plus vitales que d'autres. L'abandon de la Dacie de Trajan par Rome en 271 ou plus simplement la perte de nos trois départements d'Algérie n'ont pas remis en cause l'existence de la patrie même. Certes l'Angleterre a envoyé son armée à la reconquête des Malouines en 1982. Mais par ailleurs nos élus ont accepté le principe d'une autodétermination pour la Nouvelle-Calédonie. Ces deux cas récents sont bien sûr très différents à de nombreux points de vue et aboutissent à des traitements opposés. Mais ils sont pris parmi une multitude. Aussi une étude à part pour les DOM-TOM est elle justifiée. Notons en dernier lieu et encore à partir du Livre Blanc que lorsque l'on cite l'intégrité du territoire, ce dernier est défini comme comprenant la métropole et les départements et territoires d'Outre-mer. Mais dans le même paragraphe, il est précisé qu'il convient d'éviter d'en donner une définition trop précise afin de préserver la liberté d'appréciation et d'action des autorités de l'état.

Donc nous considérerons l'hexagone de la France métropolitaine depuis les temps les plus anciens. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'écrire une nouvelle histoire de France. Mais, la géopolitique se nourrissant de conflictualité, nous nous prêterons à l'étude des invasions ou des tentatives d'invasion dont le territoire a été la cible. Ce vocable d'invasion paraît préférable à celui de conflit qui fait intervenir une dimension guerrière qui ne fut pas toujours présente. Dans ce cas, l'envahisseur existe bien avec des motivations précises et venant de l'extérieur mais il ne rencontre pas de résistance. Lorsque les soviétiques entrent en Afghanistan en 1979, ils le font à la demande du gouvernement de Kaboul. Il n'y a donc pas de résistance initiale du moins à la tête de l'état. Pourtant nous sommes en présence d'une invasion avec un but géopolitique marqué, l'accès aux mers chaudes. Notons que notre champ d'investigation exclut donc les guerres civiles. Chaque assaut fera l'objet d'un résumé puis les ambitions géopolitiques de l'adversaire, si elles

existent, seront déterminées. Il pourra être utile de s'intéresser aux traités de paix qui peuvent donner des indications sur les objectifs géopolitiques. Par contre, les ripostes françaises en cours de conflit ne seront pas développées car c'est alors une question de stratégie. Néanmoins le cas des alliances défensives pourra apparaître car prêter main forte à un allié attaqué n'est pas toujours dénué d'ambitions cachées. Pour plus de lisibilité, le déroulement chronologique sera découpé en plusieurs séquences.

Il est probable que cette phase de l'étude ne sera pas exhaustive car limitée dans sa taille. Peu importe car, comme nous le constaterons, les mêmes causes produisent souvent les mêmes effets. Cela n'est pas rédhibitoire car nos premières conclusions nous serviront, après un classement typologique, à construire une vision prospective de l'avenir hexagonal. Certes la géopolitique n'est pas une science prédictive. Mais on peut tout de même se poser la question de savoir si les enjeux du passé demeurent, ont disparu ou s'ils pourraient réapparaître. Il s'agit bien des enjeux et non pas forcément des protagonistes. Les huns n'attaqueront plus la France à cheval. Mais les mêmes motivations en pousseront peut-être d'autres à le faire montés avec des véhicules blindés. De plus, nous sommes dans un milieu militaire et l'aspect prévention est à l'ordre du jour de la mission des Armées. Enfin il faut prendre en compte la taille réduite de nos forces ainsi que le budget toujours contraint de la Défense. Enfin, il est certain qu'un scénario de type 6 est peu probable. Néanmoins, s'il devait survenir, nous devrions disposer d'une période d'alerte suffisante pour nous y préparer. Ces trois éléments incitent à une anticipation qui n'est pas actuellement notre force comme le soulignait encore un responsable de l'EMIA au cours d'une conférence au CID en décembre 1998.

* *

*

La mise en place des peuples

L'occupation du sol français a été progressive et souvent violente. La préhistoire a vu l'arrivée des premiers homidés. Mais l'entrée dans l'histoire n'a

pas fait cesser le peuplement. Celui-ci a continué pendant toute l'Antiquité et le haut Moyen-Age. Ce n'est qu'à la fin du premier millénaire après Jésus-Christ que les grandes migrations cessèrent dans nos contrées.

Dans l'état actuel de la recherche qui, dans ce domaine, est directement liée à l'archéologie, le berceau de l'humanité serait en Afrique. En effet, c'est dans cette région que l'on a trouvé les squelettes d'humains ou d'humanoïdes les plus anciens. Comment peut-on faire la liaison avec le peuplement originel de l'hexagone? Le premier bipède à sortir de ce continent pour peupler le monde fut l'homo erectus. Ce fut la première invasion. Mais pourquoi a-t-il quitté l'Afrique pour atteindre nos contrées? Sans prétendre à une vérité définitive, reprenons la tentative d'explication de monsieur Henry de Lumley . Ces premiers hommes étaient des chasseurs qui vivaient en équilibre avec leur environnement sur un territoire relativement restreint. Les générations se succédaient vite car l'on mourrait jeune. Si la descendance était importante, elle épuisait les ressources naturelles de la zone et l'équilibre était rompu. Celui-ci put aussi être affecté par une évolution défavorable du climat. Obligation est donc faite de migrer. On pourrait objecter que la distance à parcourir était grande. Certes mais ce mouvement s'est effectué sur plusieurs dizaines de milliers d'années ce qui l'a rendu possible. Cette étude des origines fait donc apparaître une première filière d'explication pour l'occupation d'un territoire qui un jour sera la France. En effet, nous avons là un cas typique de la lutte pour les ressources. Il n'y a pas d'ennemi à proprement parler mais il faut tout de même lutter et envahir pour assurer la survie de l'espèce. Tout cela se passait il y a entre 1000000 et 700 000 ans. Nous sommes donc partis de très loin mais c'était légitime. Il y a moins de 100 000 ans arrivait le sapiens sapiens sur un territoire cette fois déjà occupé par l'homme de Néandertal qui allait disparaître. C'est un cas intéressant mais actuellement il demeure sans explication et donc nous ne l'aborderons pas..

Entrons dans l'histoire avec l'arrivée des grecs. La colonisation grecque débute très tôt, au début du VIII^{ème} siècle avant Jésus-Christ. Le mouvement fut progressif. Massilia, Marseille aujourd'hui, fut fondée en 600 av. J.-C. Il est vrai que cette cité nouvelle était déjà très éloignée des rivages de la mer Egée et en particulier de Phocée, la cité-mère particulièrement active en Gaule, Espagne et Corse. Selon la situation, l'implantation fut paisible ou brutale. Parfois les premiers occupants étaient réduits en esclavage pour cultiver les terres.

De nombreuses motivations peuvent être évoquées. Recherche d'aventure, de fortune, d'une vie nouvelle plus libre. Nous ne retiendrons pourtant que deux objectifs qui semblent être à la fois prioritaires et de nature géopolitique.

La Grèce n'a pas un riche terroir. La démographie a rendu nécessaire l'acquisition de nouvelles terres à cultiver. L'expansion s'est faite par mer ce qui est logique pour des cités côtières à vocation maritime. En se déplaçant progressivement et tous azimuts, les navigateurs grecs ont touché les côtes sud de ce qui allait devenir la Gaule quelques siècles plus tard. Néanmoins dans le cas qui nous intéresse, l'envoi de produits alimentaires vers l'est n'est pas la motivation première. En effet, on constate que c'est le commerce qui prend progressivement une place importante dans les relations entre les cités grecques et les colonies. En ces temps de développement de la métallurgie, la Gaule a pu fournir or, argent, cuivre et étain. Les objets grecs retrouvés en France servaient de monnaie d'échange.

Sensiblement à la même période, les celtes dont le centre de gravité se trouvait dans le sud de l'actuelle Allemagne ont envahi l'hexagone. Entre le V^{ème} et le III^{ème} siècle avant notre ère, ils se répandirent dans toute la région et même au delà, en Espagne et en Angleterre. Il est certain qu'il rencontrèrent des

hommes armés et des sociétés organisées. Les tombes antérieures à leur arrivée le prouvent. Mais on ne peut affirmer qu'il y ait eu conflit. Notons que pendant cette période, de vastes zones devaient, pour le moins, être très peu occupées.

Cette expansion est difficile à expliquer faute de sources. Nous possédons néanmoins quelques éléments. Dès 800 av. J.-C., la métallurgie du fer s'est développée en Allemagne. Donc une supériorité militaire a pu s'installer dans les différentes bandes celtes. L'avidité de territoire a pu tenter des princes de cette société hiérarchisée probablement en phase de croissance démographique. Mais ces migrations furent échelonnées et d'ampleurs variées voire individuelles. Par ailleurs, les courants commerciaux en provenance du sud ont probablement fait naître l'espoir d'un gain facile. Ou simplement il y eut le désir de se rapprocher des zones d'échange donc du bassin méditerranéen. Enfin, notons que les celtes furent de bons agriculteurs qui, sur place, firent fructifier un terrain favorable. En 109, les Cimbres et les Teutons quand ils franchirent le Rhin, ne réclamèrent finalement que des terres pour s'installer.

Les celtes ne se contentèrent pas seulement d'occuper ce territoire qui devint la Gaule comme nous l'avons vu. Ils poussèrent leurs incursions jusqu'à Rome en 378 av. J.-C.. Mais leur invasion ne dura point. En effet, les romains étaient la puissance montante. Après avoir occupé l'Italie, ceux-ci battirent les grecs à Cynoscéphale en 197 av. J.-C. et entreprirent la destruction de Carthage. Celle-ci était acquise en 148 av. J.-C.. Ils allaient maintenant se tourner vers la Gaule et leur expansion se fit en deux phases. Entre 125 et 117 av. J.-C., l'implantation dans la Narbonnaise était effective. César s'empara du reste au I^{er} siècle av. J.-C..

Nous pouvons trouver les raisons géopolitiques de cette campagne dans " la guerre des Gaules " de César. Il y a bien sûr une raison politique, l'ambition effrénée de César. Dans son ouvrage, il la masque en invoquant la demande d'aide, réelle, de certains peuples. Il met aussi en avant la protection de la province romaine de la Narbonnaise. Dans ce cas effectivement, il s'agit bien de géopolitique. La frontière nord de la province suit le cours de la Garonne puis les obstacles disparaissent. Or en face vivent des gaulois, les helvètes notamment, mais aussi plus loin des peuples germains avec des chefs comme Arioviste, assez mobiles, connus et redoutables pour apeurer les légionnaires. Sans penser encore fortifier le Rhin, il est logique de repousser les limites de la république et d'éloigner de Rome sa capitale les menaces d'invasion. Il est probable que le souvenir des incursions celtes du IV^{ème} siècle n'était pas mort. Dans l'ouvrage, c'est l'exemple des Cimbres et des Teutons qui est rappelé. César écrit d'ailleurs qu' " il était périlleux pour le peuple romain d'habituer peu à peu les Germains à passer le Rhin...une fois maître de toute la Gaule, (les germains) ne manqueraient pas de passer dans la Province et de là à marcher sur l'Italie ". Par ailleurs, il ne faut pas négliger la lutte pour les ressources. César décrit à plusieurs reprises les richesses de la Gaule. En plein hiver, les éduens ravitaillent en blé les six légions de César en hiver apparemment sans difficultés. Bientôt ce seront huit légions. Au nord, c'est la fertilité des terres qui est soulignée. L'ouest armoricain produit du fer, de l'étain et le bétail est fort nombreux. Quantité de bijoux retrouvés et datant de cette période sont en or.

A la fin de l'année 52, il ne restait que des poches de résistance gauloise. Le territoire entra dans la phase prospère de la paix romaine. Claude lui-même, empereur de 41 à 54, naquit à Lyon. Pour longtemps, les armées romaines ne firent plus que traverser la Gaule. Elles allaient mener des campagnes au delà du Rhin puis bientôt essentiellement surveiller ce fleuve après le désastre de Varus en 9. Certes quelques combats eurent lieu à l'intérieur du pays mais il s'agissait alors de guerres civiles. D'assaillants, les romains étaient devenus défenseurs de la Gaule. Notons que la Gaule de cette époque couvrait l'actuel hexagone auquel il faut rajouter la Suisse et toute la rive gauche du Rhin. Cette situation va durer jusqu'à la fin du III^{ème} siècle.

De 235 à 268, l'empire romain traversa une période de trouble connue sous le nom d'anarchie militaire. Des empereurs se succédèrent, faits et défaits par les prétoriens. Les Chants Décumates furent évacués en 275. Les germains profitèrent de cette situation pour passer le Rhin.

Les premiers furent les Alamans. Ils anéantirent plusieurs camps du limesrhénan. La seconde ligne de défense romaine fut bousculée et Argentorate (Strasbourg) tomba. L'empereur Maximin les repoussa rapidement jusqu'à l'Elbe. Le pire était à venir. Dès 244 et en 253-254, les invasions reprirent. Cette fois, elles furent

catastrophiques. Les Francs traversèrent le pays, les Alamans atteignirent la vallée du Rhône. Après quelques succès défensifs rapidement compromis par la débâcle de l'état, les invasions continuèrent à la mort d'Aurélien en 275. Les barbares, Francs, Alamans et aussi Burgondes, déferlèrent de toutes parts. La Gaule fut assaillie par le Rhin inférieur, par la Meuse, par la Moselle et par Saverne. Ce ne furent que pillages et massacres. Après 282, les saxons attaquèrent les côtes. La Gaule était en ruine, appauvrie et terrorisée. La Bagaude, sorte de jacquerie, rajouta à l'insécurité mais ce fut un problème purement intérieur .

La motivation de ces barbares ne fait aucun doute. Ils ne cherchaient ni à imposer un nouveau système ni même à conquérir, au moins initialement, un territoire. Il s'agissait juste de s'approprier des ressources sous forme de butin de guerre. En effet, les fouilles nous ont montré nombre de trésors monétaires enterrés à cette époque pour échapper à la rapacité des envahisseurs. L'ampleur des destructions fut énorme. La plupart des villes ont été mises à sac. Il ne s'agit donc pas de s'installer. Notons d'ailleurs que les destructions imputables aux barbares en cette fin du III^{ème} siècle sont sans aucune mesure avec celles, limitées, du début du V^{ème} que nous étudierons plus loin. Mais l'objectif et les motivations ne furent pas les mêmes. Malgré tout, Dioclétien, empereur de 284 à 305, sut redresser la situation avec beaucoup de pragmatisme. Après avoir pacifié la Gaule, il lança en 288 une offensive victorieuse au delà des Champs Décumates. Les Alamans furent taillés en pièce.

L'Empire allait ainsi se maintenir un siècle de plus. Le 31 décembre 406, les barbares traversèrent de nouveau et en masse le Rhin.

Auparavant, et le fait mérite d'être signalé, une tribu, les francs, obtint l'autorisation de s'installer dans le Nord du Brabant. Ces barbares s'étaient sédentarisés depuis longtemps de l'autre côté du Rhin. Rome les accepta au titre de peuple fédéré. Ils obtinrent des terrains mais durent défendre l'empire. Au delà de l'intérêt stratégique des romains, il y a là une satisfaction nouvelle chez les barbares. Les premières invasions ont fait connaître chez ces peuples tous les avantages du système impérial. A la captation des ressources par le pillage commence donc à se substituer le bénéfice par l'installation directe. Les francs furent d'ailleurs globalement de fidèles serviteurs de Rome.

Néanmoins en cette nuit du nouvel an 406, suèves, vandales et burgondes se ruèrent en avant. C'était la fin de l'empire. Cette fois, il ne fut plus question pour ces peuples de repasser la frontière. Ils cherchaient à s'installer et allaient y réussir au moins provisoirement. Si suèves, wisigoths et vandales se dirigent plus au sud encore, les vandales jusqu'en Afrique du Nord, les burgondes allaient s'établir dans notre actuelle Bourgogne qui leur doit son nom. En 412, les wisigoths s'arrêteront dans le midi de la France et l'Espagne.

On peut distinguer deux raisons à ce mouvement. D'une part, et c'est un point commun avec les francs, il y a un désir d'accaparer durablement des richesses. Comme cela a déjà été signalé, ces invasions ne provoquèrent pas les graves dégâts de la fin du III^{ème} siècle. Même le système administratif fut conservé. Par ailleurs, les barbares n'ont pas le choix. En effet, lorsque l'on regarde une carte physique de cette partie du monde, on constate qu'une grande plaine s'étend de la Russie jusqu'à l'Aquitaine entre la Mer du Nord et la Baltique au septentrion, et les montagnes hercyniennes et la chaîne des Carpates au sud. De l'Aquitaine, il est aisé de gagner la Méditerranée en longeant la Garonne. Pendant l'antiquité, les montagnes précitées étaient couvertes de forêts épaisses. Ainsi cette plaine, bien qu'entrecoupée de fleuves était un déversoir pour les migrations terrestres. Or, derrière les peuplades gothiques, chevauchait un ennemi farouche et sans pitié: les huns. Ils avaient déjà battu les wisigoths et répandaient une véritable terreur. Les germains qui traversent le Rhin en 406 espèrent donc trouver avec ce fleuve un obstacle qui leur permettrait de survivre.

Ceci prouve donc l'existence d'une double motivation aux invasions barbares, l'une immédiate et incontournable et une autre à plus long terme. Dans les deux cas néanmoins, il s'agit bien d'occuper un territoire et pour certaines tribus, ce territoire est dans l'hexagone.

L'invasion suivante se dessine déjà. Le premier objectif des huns était l'Empire d'Orient via le Danube. Le fleuve avait précédemment été franchi par les wisigoths en déroute qui avaient réussi à se faire accueillir dans la partie orientale de l'Empire Romain. Après une avancée facile et plusieurs victoires, les huns avaient dû faire face à une résistance sérieuse des troupes romaines d'Orient. Le chef Attila se tourna donc vers l'Occident qui avait beaucoup moins bien résisté aux grandes invasions. Il longea le Danube vers l'ouest. Au passage, il rassembla sous son étendard plusieurs tribus barbares. Franchissant le Rhin entre Augst et Trèves, il mit à sac toutes les villes se trouvant sur son chemin. Il fut néanmoins battu aux champs cataloniques près de Reims en 451. C'en était fini des huns en Gaule.

Avec les huns d'Attila, nous retrouvons essentiellement les motivations des premiers barbares, c'est à dire le butin. Il est par contre intéressant de noter que l'armée qui arrêta sa progression rassemblait trois éléments. Le premier correspondait à un reste d'autorité romaine avec le général Aetius. Une autre armée était franque et une dernière wisigothe. Ce qui démontre bien que les germains devenus défenseurs étaient là pour longtemps.

Un cas particulier est celui des bretons dont les descendants peuplent toujours l'actuelle région française de la Bretagne aussi nommée Petite Bretagne. Il s'y maintient un particularisme pacifique à de rares exceptions près. Il est vrai que la Bretagne fut le dernier grand territoire rattaché à la France d'une manière durable en 1532. Mais d'où viennent les bretons? Paradoxalement, ils sont originaires de Grande-Bretagne. En effet, au I^{er} siècle sous Claude, la conquête de la Grande Bretagne avait associé aux légionnaires des troupes levées en Gaule du Nord. Le résultat fut une fraternité d'armes entre romains et gaulois au détriment des liens celtiques. Mais au V^{ème} siècle, la Grande-Bretagne fut évacuée par les forces romaines afin de faire front dans des régions plus menaçantes pour la survie même de l'Empire. Bientôt les Saxons, peuple de la mer déjà évoqué, envahirent l'île de Grande-Bretagne. Ses habitants ne pouvaient faire face. Aussi les bretons chrétiens décidèrent-ils de passer en masse, et le terme n'est pas trop fort, la Manche. Ils se réfugièrent alors en Armorique et cela à partir du milieu du V^{ème} siècle et jusqu'au VI^{ème} siècle. Bons combattants néanmoins, médiocrement organisés même si des débris de légions les accompagnaient, ils s'installèrent et se maintinrent.

Il s'agit bien là et par la force des choses de saisir un territoire. Cela peut tout à fait se comparer aux motivations des barbares poussés par les hordes hunniques.

Nous voici donc dans la période du Haut Moyen-Age. Les barbares se battirent entre eux pour dominer l'hexagone. Les Francs triomphèrent. L'Empire Romain avait cessé d'exister. Une partie de ses structures fut néanmoins encore en place et les nouveaux venus en profitèrent. Par exemple, les tours les plus anciennes de la première enceinte de Carcassonne sont d'un modèle romain mais bâti sous les wisigoths. C'est justement dans cette partie de la terre de France que se produisit l'invasion suivante. Mahomet mourut en 632. L'expansion des arabes, peuple de nomades, fut alors fulgurante. Ils mirent en déroute les armées byzantines dès 636 à la bataille du Yarmouk. En dix ans, ils furent maîtres de la Syrie et de l'Egypte, deux des plus riches provinces romaines. Au début du VIII^{ème} siècle, ils s'étaient emparés de toute l'Afrique du nord. En 711, les arabes passèrent le détroit de Gibraltar, écrasèrent les wisigoths d'Espagne et franchirent les Pyrénées. Par le Rhône et la Saône, ils remontèrent jusqu'à Autun en razziant. Mais Charles Martel les arrêta à Poitiers en 732. Néanmoins, il fallut attendre Charlemagne qui les repoussa définitivement au delà des Pyrénées en 778.

Si encore une fois les envahisseurs sont à la recherche de butin, on ne peut nier une volonté d'installation durable sur des territoires nouveaux. En effet, ils quittent rapidement et sous contrainte la France mais vont rester plusieurs siècles en Espagne. On peut facilement imaginer la fascination de ce peuple du désert devant l'abondance d'eau en Europe. Les arabes installèrent des fontaines par dizaines dans la cité forte de Grenade. Pourtant, avec ces invasions, nous distinguons une nouvelle source de conflit: le prosélytisme religieux. En effet, le Coran fixe un principe d'action " Tuez les idolâtres partout où vous les trouverez, saisissez-les, assiégez-les, faites-les tomber dans vos embuscades à moins qu'ils ne

se convertissent...Faites la guerre à ceux qui ne croient ni à Dieu ni au jugement dernier, faites leur la guerre jusqu'à ce qu'ils paient le tribut, tous sans exception... ". Remarquons au passage que ce sont les païens et non les chrétiens qui sont concernés. D'ailleurs à la prise de Constantinople en 1453, les religieux furent épargnés.

La France connaît une courte pause entre la fin du VIII^{ème} siècle et le milieu du IX^{ème} siècle. Le royaume franc s'est étendu à l'est et après une phase de décadence, la dynastie carolingienne a redressé la situation. Les Avars, peuple d'Asie Centrale, qui ravagea l'Europe, ne franchirent pas le Rhin. Ils furent arrêtés plus à l'Est par Charlemagne. Cet empereur domina un vaste territoire, bien plus grand que la France actuelle. Les frontières étaient au delà des Pyrénées, sur l'Elbe, atteignaient la Moravie, couvraient le Nord de l'Italie mais si la Corse était incluse, la Bretagne restait hors de l'Empire. Cet éloignement des frontières par rapport à l'hexagone actuel explique l'absence d'invasion. Par contre, les dimensions même du territoire vont favoriser les conflits internes. Ce n'est pas le sujet ici, mais il est tout de même nécessaire d'évoquer le traité de Verdun de 843. Il régla momentanément les différents mais surtout il va conditionner les futures relations dans la partie orientale de la France. Le traité de Verdun divise l'Empire de Louis le Pieux, fils de Charlemagne en trois parties dont vont hériter ses trois fils. La Lotharingie s'étend de la Frise, au Nord, à la Provence et la Lombardie, au Sud. Peu viable, cet ensemble perdura pourtant sous la forme du royaume de Bourgogne dont nous reparlerons. A l'est et à l'ouest de cette bande se trouvent les deux autres parts qui respectivement donneront naissance à l'Allemagne et la France.

En cette même année arrive dans l'hexagone un nouvel envahisseur. Déjà signalés sporadiquement au VIII^{ème} siècle, les Normands remontèrent la Loire et, le jour de la Saint-Jean, s'emparèrent de Nantes, tuant l'évêque en pleine messe dans la cathédrale. Rude peuple de navigateurs nordiques, ils se déplaçaient dans des drakkars, navires à faible tirant d'eau, avançant à la voile et à la rame et pouvaient donc longer les côtes atlantiques puis remonter les fleuves. Paris fut atteint par la Seine, Toulouse par la Garonne. Partout ce ne furent que massacres et pillages. Puis les normands passèrent Gibraltar, attaquèrent le Roussillon, remontèrent le Rhône et prirent Nîmes, Arles et Valence.

Ces hommes sont donc des navigateurs avides d'aventure. Attirés par le vide relatif laissé par la migration des peuples germaniques, ils descendent vers le sud. Mais ce qui est possible en Europe centrale et orientale ne l'est pas en France où existe une autorité. Les normands vont donc installer des bases sur les côtes et razzier. Ils se font verser à l'occasion d'abondants tributs. Le butin est ramené en automne dans leur pays d'origine. Mais aux pillards et pirates vont succéder des paysans

désirant réellement s'installer dans des zones sûres et certainement plus favorables à leur style de vie. Ce fut aussi le cas de ceux qui partirent vers l'est dans la zone de l'actuelle Russie. Finalement les normands de Rollon acceptèrent une région au traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911 et y firent souche. La Normandie peut être considérée comme un tribut permanent donc une ressource.

Nous n'aborderons pas ici les conflits nombreux entre le royaume de France et la Germanie. Suite de contentieux sur les successions après le traité de Verdun, ils s'apparentent plus à des guerres civiles qu'à de réelles tentatives d'invasion avec un but géopolitique. A cette époque, il n'y a pas encore de rupture définitive au sein de l'ancien empire de Charlemagne entre deux sociétés, l'une française, l'autre allemande.

Mais avant l'an mille, il y eut encore de nouveaux envahisseurs.

Tout d'abord dans le sud, les sarrazins, venus d'Afrique du Nord et non plus d'Espagne, passèrent à l'offensive à travers la Méditerranée à partir de 827. Ils ravagèrent surtout l'Italie mais aussi la Provence et la vallée du Rhône. A partir de 888, ils furent basés à La Garde-Freinet.

Pillards comme les normands initialement et sans autre but, ils furent délogés un siècle plus tard.

Les magyars sont des slaves. En 917, ils étaient à Metz et en 926, en Champagne. Franchissant les Alpes, ce qui n'est pas fréquent d'ailleurs pour un envahisseur, ils avancèrent en Provence et en Bourgogne. Finalement repoussés, ils s'installèrent en Hongrie.

Leur but semble comparable à celui des germains à la recherche au départ de ressources sous forme de butin puis de territoire favorable.

Ici se terminent les grandes invasions. Le peuplement est mis en place. Les conflits vont continuer mais sans l'apport des migrations.

* *



La construction du royaume

Les peuples sont là mais la France de l'an mille est plus petite que celle que nous connaissons. La frontière avec le monde ibérique est bien au niveau des Pyrénées. Mais à l'est la situation est différente. Partant sensiblement de Bruges vers le Sud, la frontière atteint la Meuse qu'elle suit avant de longer globalement le Rhône. Au nord-est, la France est au contact du royaume de Germanie et au sud-est, elle fait face au royaume de Bourgogne. Ce dernier est agrégé à l'empire en 1033. La période qui commence n'est pas une période d'invasion pour la France. Elle est une période de construction. Elle couvre la féodalité et la fin du Moyen-Age. S'il existe bien un roi de France, Hugues Capet à partir de 987, le morcellement de l'autorité est tel qu'une véritable reconquête intérieure est nécessaire. Il faut soumettre les vassaux trop puissants avant de s'emparer de territoires vers l'est aux dépens de l'Empire Romain Germanique.

En 1124, l'empereur Henri IV décida de détruire Reims pour soutenir un vassal du roi de France, le comte de Blois, en rébellion. Il s'agissait, en fait, par la prise d'un gage sur le terrain, d'infléchir le soutien de Louis VI au Pape. En effet toute cette période et bien au delà fut marquée par des conflits entre l'empereur romain germanique et la papauté. Cela explique la relative stabilité de la frontière de l'est. La tentative d'invasion tourna court, ne dépassant pas Metz.

La difficulté fut plus sérieuse et le demeura longtemps face aux anglo-normands. Suite à la conquête de l'Angleterre par les normands et au jeu des héritages, une importante partie du royaume de France appartint au roi d'Angleterre. En 1214, Jean, successeur et frère de Richard Cœur de Lion, tenta de reprendre les possessions normandes que Philippe Auguste venait de confisquer. Simultanément et en accord avec Jean, l'empereur Othon IV de Brunswick s'avança à l'est. Les premiers furent écrasés à La Roche aux Moines et les seconds à Bouvines.

Mais là encore, il s'agit plus d'un différend interne au territoire et lié au système féodal de la vassalité que d'une tentative d'intervention extérieure.

Dans le même registre citons la bataille de Muret en 1213 où Pierre II d'Aragon intervint au profit des seigneurs languedociens pendant la croisade des Albigeois. Il mourut à la bataille et quelques années plus tard, la France contrôlait la majeure partie de ce territoire.

Il nous faut faire une remarque à propos de cette tentative espagnole de s'imposer au nord des Pyrénées. Il est remarquable de constater que les cours d'eau pyrénéens bénéficient essentiellement à la France. C'est le cas de la Garonne qui prend sa source en Espagne.

En tout état de cause, en 1270, si le roi est respecté sur une grande partie de son royaume, les frontières de celui-ci n'ont quasiment pas évolué. De plus certains grands fiefs sont toujours prêts à entrer en rébellion ouverte.

Le grand conflit suivant fut la Guerre de Cent Ans. Il rentre tout à fait dans notre étude car il y aura effectivement débarquement de troupes étrangères.

Elle débuta en 1337 quand le roi de France Philippe VI confisqua puis envahit la Guyenne. Edouard III, roi d'Angleterre, apparut initialement plus faible. Néanmoins il rassembla une vaste coalition contre les français. Il pouvait s'appuyer sur ses possessions de Gascogne mais aussi des Flandres. Dès 1341, la succession de Bretagne lui offrit un nouveau front. Les français furent battus à Crécy, à l'Ecluse-sur-Mer et Calais tomba. En 1356, Charles le Mauvais, petit fils de Philippe le Bel et roi de Navarre, fut emprisonné par les français suite à un incident. La vengeance navarraise passe par l'alliance avec les anglais. Les navarrais furent bientôt autour de Paris avec les troupes anglaises. En 1359, à Londres, un premier traité fut signé par le roi Jean II le Bon prisonnier depuis la bataille de Poitiers en 1356. Selon ses clauses, la moitié de la France était laissée aux Anglais mais ce traité fut dénoncé par Paris et la guerre continua. Néanmoins, après les préliminaires de Brétigny en 1360, un nouveau traité fut conclu à Calais ce qui assura la paix jusqu'en 1369. Quelles en furent les clauses? Plus d'un quart du royaume fut livré à l'Angleterre en pleine souveraineté. Il s'agissait du triangle Bayonne-Rodez-Sud de Nantes. Mais dès l'hiver 1368, la guerre reprit. Les anglais effectuèrent des chevauchées à travers le pays en pillant. Les français montèrent des raids sur les côtes anglaises et envisagèrent une invasion de l'île. Les castillans détruisirent la flotte anglaise en rade de La Rochelle en contre partie de l'aide apportée à leur roi par les compagnies de du Guesclin. En 1407, la querelle des Armagnacs et des Bourguignons fut une guerre civile. Néanmoins le duc de Bourgogne, Jean sans Peur demanda l'alliance anglaise. Les anglais acceptèrent, décidés à récupérer tout l'héritage des Plantagenêt y compris la Normandie. A Azincourt en 1415, les français furent écrasés par les troupes d'Henri V

d'Angleterre. La Normandie était militairement occupée avec des avancées jusqu'à Pontoise. Le pire était à venir. Suite à des problèmes internes, le traité de Troyes fut signé le 21 mai 1420 et livra la France aux Anglais. En effet, une double monarchie fut mise en place sur deux royaumes désormais indissociables. Il ne resta au dauphin de France, Charles VII, installé à Bourges, que des possessions essentiellement au sud de la Loire, Guyenne exceptée. La Bourgogne fut indépendante autour de Dijon. Le conflit se continua sous forme de combats confus. Les exploits de Jeanne d'Arc entre 1429 et 1431 changèrent les données. Cette fois, la reconquête fut engagée. Dans les provinces anglaises, des soulèvements se produisirent. La paix fut faite avec la Bourgogne et Paris fut libéré en 1436. On se dirigeait vers la fin de la guerre. Après quelques années de trêve et malgré l'intervention de troupes fraîches anglaises, en 1450, la Normandie était totalement libérée. Au deuxième semestre de 1453, les anglais furent chassés de Guyenne. Les anglais ne conservèrent que Calais et le comté de Guînes.

Il n'était pas inutile de rappeler les péripéties de ce conflit déjà lointain mais qui fut un véritable désastre économique et d'une longueur peu ordinaire. De plus, l'étude des traités permet de mieux cerner les objectifs des différents camps.

Le cas bourguignon est certes particulier dans le cadre de cette étude car il fait partie de la France actuelle. Mais en cette fin du Moyen-Age, ce n'était pas du tout le sentiment de ses habitants et de ses princes. Nous nous rappelons que le duché de Bourgogne occupa une part de l'ancienne Lotharingie. Il n'était donc pas dans la Francie Occidentale de 843. Ses ducs ont voulu asseoir leur pouvoir et agrandir leur domaine en abaissant leur puissant voisin français. Eux mêmes furent peu touchés par la guerre du fait de leur éloignement géographique et cette région demeura riche. La magnificence de la cour de Bourgogne sous Charles le téméraire le prouve.

Les objectifs anglais ont, quant à eux, plusieurs facettes. Il y a un cadre légal fort car les possessions revendiquées ont été la propriété d'ancêtres des rois anglais. La Normandie a même été le point de départ de Guillaume le Conquérant qui fonda la dynastie. D'ailleurs, la vocation insulaire de l'Angleterre ne s'est pas encore affirmée. Les normands n'ont pas subjugué les celtes et les saxons déjà installés dans les îles. Donc l'argument identitaire commun à tous les anglais ne peut être retenu. S'agit-il d'un désir de supériorité navale défensive ou offensive ? Il est vrai comme nous venons de le rappeler que les normands du XI^{ème} siècle avaient traversé la Manche. Mais la France des capétiens n'a jamais envisagé sérieusement la conquête de l'Angleterre. De plus, cette même Manche et l'Atlantique ne constituent pas une voie commerciale qu'il faut à tout prix maîtriser. Les grandes puissances maritimes sont encore en Méditerranée. Elles commercent avec l'Orient et se lancent à la conquête du nouveau monde seulement à la fin du XV^{ème} siècle. Il reste néanmoins que l'Angleterre, en occupant le Nord de la France ou tout du moins la Normandie ainsi que l'Aquitaine, accaparent des richesses importantes ce qui diminue d'autant la puissance des rois de France sur le continent. Pour une

action terrestre, ils auraient disposé non seulement d'une tête de pont permanente mais de tout un réservoir de moyens et d'une base de repli en profondeur.

Il y eut encore quelques tentations ou tentatives anglaises dans cette deuxième moitié du XV^{ème} siècle. Mais le conflit suivant n'avait plus le même centre de gravité. Il tient une place un peu à part dans cette étude. En effet, on pourrait en première approche le considérer comme une guerre civile et le ranger dans le cadre des nombreuses querelles entre le roi de France et les grands princes du royaume. Mais l'adversaire avait la stature et l'indépendance d'un véritable homme d'état. De plus, ses possessions occupaient une vaste zone en partie seulement dans la mouvance du royaume français. Paradoxalement, cet ensemble a aujourd'hui disparu. Enfin, il possédait une armée puissante ce qui est toujours utile pour parvenir à des fins géopolitiques. Nous l'avons déjà évoqué plus haut, ce conflit est celui qui opposa Louis XI, roi de 1461 à 1483, au duc de Bourgogne de 1476 à 1477, Charles le Téméraire. Fruit de la féodalité, le quasi-état bourguignon se décomposait de deux groupes: au sud, celui de Bourgogne et au nord celui des Pays-Bas. L'objectif du duc était de s'emparer de la Lorraine. Le père de Charles, Philippe le Bon, était habile et lui-même fut exceptionnel par son éloquence, sa diplomatie et son courage militaire. Il réussit à s'attirer les bonnes grâces de l'empereur duquel il espérait une couronne royale en restaurant l'ancienne Lotharingie. Il entreprit de réunir contre la France une coalition liant espagnols, anglais et quelques princes français. Hélas pour lui, la chance qui l'avait souvent servi se déroba et il fut finalement vaincu.

L'ambition géopolitique du duc de Bourgogne est claire. Elle s'appuie sur un cadre légal concret, l'existence du royaume de Bourgogne et plus loin encore de la Lotharingie. Pour former un état réel et acquérir une couronne durable, il faut relier la zone nord à la zone sud et, pour cela, conquérir la Lorraine et soumettre l'Alsace. Il n'y a ni recherche de ressources - le duché est déjà riche - ni facteur identitaire - la population est disparate et les batailles sont le fait d'une troupe réglée et non pas d'un élan populaire -.

* *

*

De la Renaissance aux traités de Westphalie

La France remise de la guerre de Cent Ans et ayant soumis l'essentiel des grandes principautés va alors connaître une période de répit de courte durée. Sa tentative d'avancée en Italie fut contrée par l'Empire. Mais le pire se manifesta dans la guerre civile entre catholiques et protestants. Il fallut attendre la dernière phase de la guerre de Trente Ans (1618-1648) pour que notre pays cessa pour longtemps d'être l'objet de conquêtes.

Dès 1492 débutèrent les guerres d'Italie et en 1552, Henri II occupa Toul, Metz et Verdun. Ainsi, la France dut faire face à un nouvel ennemi puissant qui ne tarda pas à menacer le royaume. En effet, la Germanie et l'Italie étaient liées dans un grand ensemble, l'empire romain germanique. Mais un vaste territoire n'est menaçant que si son gouvernement est fort et entreprenant. Hors en 1519, Charles, roi d'Espagne, de Naples, prince des Pays-Bas, fut élu empereur romain germanique sous le nom de Charles Quint contre François 1^{er}, roi de France. La France dut passer à la défensive et cette fois l'ennemi ne fut plus l'anglais.

De 1519 à 1559, la France connut dix huit années de guerre. En 1521, Bayard défendit Mézières dans les Ardennes. En 1524 et 1536, la Provence fut envahie. En 1544, les impériaux, partis du Luxembourg, entrèrent en Champagne et avancèrent jusqu'à Epernay et Château-Thierry, donc aux portes de Paris. De 1552 à 1553, François de Guise défendit brillamment Metz. Les français furent écrasés près de Saint-Quentin en août 1557. Mais finalement à la fin de cette période de conflits, si la France dut renoncer à l'Italie, elle récupéra Calais et les environs sur les Anglais et elle tient les Trois-Evêchés de Toul, Verdun et Metz. L'Empire, affaibli économiquement et devant faire face au développement du protestantisme, renonça. Charles Quint abdiqua en 1556.

L'ambition de Charles Quint a été de mettre en place une monarchie universelle. On ne peut s'empêcher de comparer ses domaines à l'ancien empire romain d'Occident. Cette comparaison est rendue plus concrète après la disparition des vestiges de l'empire byzantin lui-même descendant de l'empire romain d'Orient. Charles Quint n'est-il pas l'empereur défenseur de l'Occident chrétien face aux turcs qui avançaient en Hongrie? Cet empire est comparable à celui de Rome car, s'il ne domine pas le bassin méditerranéen, il s'étend jusqu'aux Amériques. Mais cet empire a un trou géographique: la France. Donc Charles Quint a certainement un désir de caractère idéologique, renforcé par une idée religieuse

forte et le besoin de contrôler un espace géographique hostile au coeur de son empire.

Le 31 octobre 1517, Luther rendit publique ses 95 thèses qui marquèrent le début du protestantisme. La propagation de la doctrine avait nui aux ambitions de Charles Quint. En France, elle provoqua huit guerres entre 1562 et 1598. Seules les interventions de puissances extérieures sur le territoire français seront rappelées ici. En 1562, les réformés français s'allièrent provisoirement à Elisabeth d'Angleterre et lui livrèrent le Havre, reconquis ensuite. En 1587, des troupes protestantes suisses et allemandes furent battues par Henri de Guise à Vimory et Auneau. Henri IV, roi en 1589, fit appel à l'Angleterre, aux Provinces-Unies et aux princes allemands, des protestants, pour faire face aux espagnols catholiques qui un temps s'installèrent en Bretagne, à Paris et à Rouen. En 1594, Henri IV abjura et devint roi de France. Néanmoins les espagnols restèrent. Ils furent chassés progressivement de la capitale, de Bourgogne, du Nord et de Picardie. La paix fut signée en 1598.

Il y a bien sûr dans ces manoeuvres des ambitions religieuses. L'Espagne très catholique défend la vraie foi en France. Les Habsbourg sont eux-mêmes occupés à la contre-réforme ce qui explique leur non-intervention. Les protestants européens soutiennent leurs coreligionnaires. Mais à partir de 1589, Henri IV est lui-même catholique. Ce qui démontre les ambitions hégémoniques encore vivaces de l'Espagne qui possède des troupes réputées non seulement au delà des Pyrénées mais aussi en Flandres et en Italie et cernent ainsi la France. De plus la possession de la Bourgogne aurait permis de relier ces positions certes intéressantes mais disjointes. Ces données géographiques ne sont pas sans rappeler les entreprises de Charles le Téméraire.

Citons l'affaire de la Rochelle en 1626 et 1627. Bien que très ponctuelle, elle est édifiante sur le plan géopolitique. Les protestants tenaient la cité assiégée par les troupes royales françaises. Les anglais débarquèrent dans l'île de Ré et maintinrent une flotte face à la ville mais furent contenus jusqu'à la victoire finale de Richelieu.

Là encore, transparaissent des intentions religieuses mais aussi le désir de reprendre pied sur le continent et de pouvoir nuire ainsi aux intérêts français.

Mais nous pouvons aussi voir poindre des ambitions hégémoniques de l'Angleterre sur mer en s'emparant ou s'assurant de la neutralité d'un grand port comme celui de La Rochelle. Richelieu avait remarqué que des pays foncièrement pauvres, comme l'Espagne dans sa partie ibérique, petits comme les Provinces-Unies ou isolés comme l'île d'Angleterre tirent leur puissance du commerce maritime. Il

fallait donc les imiter. Sans aucun doute, ces mêmes pays avaient compris tout l'intérêt qu'il y avait à occuper la France par des conflits terrestres ou lui interdire la possession de grands ports de guerre et de commerce.

Néanmoins la rivalité européenne de cette première moitié du XVII^{ème} siècle demeure l'opposition entre la France et les Habsbourg.

La France fut de nouveau en guerre en 1635 contre l'Espagne et en 1636 contre l'Empire. Cette même année, le pays fut assailli de toutes parts. Les impériaux à l'est assiégèrent Saint Jean de Losne. Les espagnols prirent Saint-Jean-de-Luz au sud et attaquent la Picardie au Nord. Paris fut menacé. Sans détailler les différents mouvements d'armées qui entrèrent dans l'hexagone, analysons les résultats de ces engagements: la France triompha et deux traités furent conclus, celui de Westphalie en 1648 et celui des Pyrénées en 1659.

Nous ne nous attarderons pas sur les motivations hégémoniques espagnoles déjà évoquées.

Par contre, il est intéressant de détailler l'antagonisme franco-impérial. Des deux côtés, nous avons un pouvoir catholique. Mais l'Empire n'a pas la stabilité du royaume de France, ni son potentiel humain. A cette époque, la France est le pays le plus peuplé d'Europe. L'Empire peut donc craindre l'influence d'un voisin puissant cherchant d'une part à détenir des têtes de pont sur la rive droite du Rhin ou au moins le contrôle de certains passages sur le fleuve, d'autre part à soutenir les volontés d'indépendance de princes allemands dans la même zone afin de se protéger d'une offensive impériale. Notons qu'il n'est pas encore question de frontières naturelles. Dans ce conflit, il s'agit donc pour les Habsbourg d'empêcher un autre état, la France, de s'emparer d'un espace géographique. Ce fut un échec.

* *

*

De la France triomphante à la chute de 1815

La France entre pour presque cent cinquante ans dans l'ère triomphante. Certes, il connut des défaites mais surtout de grandes victoires avec Louis XIV, la Révolution puis l'Empire. Hélas, la chute n'en fut que plus brutale.

Louis XIV, roi de 1643 à 1715, avait compris que le danger ne pouvait plus venir d'Espagne. Maintenant la France devait atteindre le Rhin qui était considéré comme une frontière naturelle. Il s'agissait d'une phase d'expansion pour le royaume qui ne connut que peu d'invasions. Le traité de Nimègue en 1678-1679 fut hautement favorable à la France après six années de guerre. Une partie de l'Alsace devint française, dont Mulhouse, et la Franche-Comté assura la continuité du royaume. A partir du 9 juillet 1686, la Ligue d'Augsbourg rassemble l'Empereur, l'Espagne, la Suède et certains princes allemands. Mais les motivations de chacun s'affirmèrent dans la continuité et ont donc été déjà abordées.

Attardons-nous néanmoins sur plusieurs points particuliers concernant la période 1685-1715.

En 1685, l'Edit de Nantes fut révoqué et le protestantisme persécuté. Aussi les pays protestants d'Europe du Nord ont-ils une motivation religieuse.

L'Espagne cherche à retrouver le Luxembourg perdu.

Le duc de Savoie, région alors indépendante, cherche à augmenter sa puissance territoriale.

L'Empire est dans une attitude en fait défensive et n'a donc pas de motivation géopolitique sur le territoire français.

Grâce aux efforts de Colbert, la marine française se développa nettement ce qui justifie à posteriori les inquiétudes anglaises que nous avons déjà mentionnées. De plus, en 1682, le Mississippi fut proclamé français par Robert Cavelier de la Salle. Aussi l'Angleterre, revendiquant l'hégémonie maritime et par là des ressources immenses, a tout intérêt à soutenir une alliance plus large encore que la Ligue d'Augsbourg. En effet, en affaiblissant la France métropolitaine, elle prive ses colonies de soutien. De plus, le roi d'Angleterre Guillaume d'Orange a lui-même des possessions menacées par la France dans les Provinces-Unies.

En tout état de cause, après plusieurs renversements d'alliance et un recul sensible au nord, la France à la fin du règne de Louis XIV a globalement conservé les frontières du traité de Nimègue. A peu de choses près, ce sont celles de l'hexagone actuel moins Nice et la Savoie. Le pays ne sera plus envahi jusqu'en 1792.

La Révolution française éclata en 1789. La France devint une monarchie constitutionnelle et le resta même au delà de la fuite de Varennes en 1791. Les révolutionnaires furent alors surtout préoccupés par les problèmes intérieurs. Le roi par contre n'avait pas accepté le changement et avait entretenu une correspondance secrète avec l'étranger. Rappelons que la reine était autrichienne. Aussi, en août 1791, les souverains étrangers, Empereur et roi de Prusse appelèrent à la coalition pour rétablir la monarchie en France. Le 20 avril 1792, ce fut la guerre. Mais en 1792, l'offensive prussienne fut brisée en Champagne à Valmy.

Le support de ce premier conflit est purement idéologique. Il a néanmoins deux facettes. D'une part, la solidarité dynastique éclate après, il est vrai, un certain temps de latence. Cela s'explique par un principe de non-intervention dans les affaires intérieures des états hérité des traités de Westphalie, par l'image de faiblesse donnée par Louis XVI à l'extérieur et aussi l'espoir pour beaucoup d'un affaiblissement de la France et en particulier de sa Marine ce qui explique la neutralité initiale de l'Angleterre. Mais un sentiment d'inquiétude est né face à ce mouvement révolutionnaire qui risque de déborder les frontières de la France pour se répandre dans les autres monarchies.

En 1793, la situation radicalisa. Le roi fut exécuté le 21 janvier. Une première coalition se forma où l'Angleterre tint un rôle majeur. L'hexagone fut une fois encore dans son histoire assailli de toutes parts. Le 27 août, les anglais étaient à Toulon et assiégeaient Dunkerque jusqu'en septembre. Les espagnols menacent Perpignan et Bayonne. Les autrichiens pénétrèrent en Alsace et prirent aussi Valenciennes pendant l'été. Hollandais et prussiens se portèrent en avant. La France fut sauvée par la levée en masse et la réorganisation des armées. Avant la fin de l'année, la situation était redressée. En 1794, on ne combattait plus qu'à l'extérieur de nos frontières.

La place prise par l'Angleterre s'explique par sa volonté déjà ancienne d'interdire à la France l'occupation de la côte entre Dunkerque et Anvers. Par ailleurs, le XVII^{ème} siècle est marqué par la rivalité coloniale entre la France et l'Angleterre. Affaiblir la France sur le continent permet d'améliorer le rapport de force outremer. Cette motivation ne sera pas réabordée mais va être rémanente dans de nombreux conflits qui suivront. Pour les autres, la poursuite de l'offensive française après Valmy au delà des frontières et l'annexion de la Savoie montre que la nouvelle France est un danger pour leur propre territoire. L'aspect de lutte idéologique devient moins pertinent car les français accaparent les ressources des territoires occupés et ainsi dévoient eux-mêmes les idéaux révolutionnaires.

Nous pouvons traiter en bloc la suite de la Révolution et le 1^{er} Empire. Les coalitions se succédèrent, la Russie y participant à partir de la seconde en 1798. En 1814, après des années de gloire, l'invasion de l'hexagone mit un terme à la puissance napoléonienne. La situation se reproduisit en 1815 à l'issue des Cent-Jours.

Avant de tenter de définir des objectifs géopolitiques de nos adversaires, une constatation s'impose. La France avait un désir hégémonique en Europe continentale de la péninsule ibérique jusqu'à la Russie. Le principe de la Constitution de 1791 " La Nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes... " fut vite oublié. Dans une large mesure, nos ennemis ne firent que défendre leur territoire et leurs ressources. Pour abattre définitivement Napoléon, il leur fallait entrer en France. On se rappellera à cette occasion que pendant la campagne de France, l'empereur avait réussi à reconstituer une armée de même qu'il faillit emporter la décision un an plus tard à Waterloo. D'ailleurs, la France en tant que nation, si elle fut envahie par plusieurs centaines de milliers de coalisés, ne fut pas démembrée. Or c'était une possibilité imaginée un moment par la Prusse. Néanmoins selon la position géographique des protagonistes, d'autres facteurs doivent être mis en lumière.

Tout d'abord l'Angleterre. Celle-ci veut défendre ses ressources économiques. Or la France occupent ses zones d'échange de la Mer du Nord et nuit à son commerce en Méditerranée. De plus, l'Angleterre, pays insulaire, s'est fait une loi de l'équilibre continental. Enfin, en affaiblissant la France, elle est plus que jamais la souveraine incontestée des mers.

L'Autriche et la Prusse ont besoin d'une France abaissée pour reprendre en main l'Italie et la zone allemande.

La Russie paraît bien éloignée. Pourtant Napoléon atteignit Moscou. Néanmoins, la motivation du tsar Alexandre 1^{er} se trouve dans une volonté de puissance nouvelle pour son pays. Abattre la France peut lui donner ce résultat. D'autant plus que l'Empereur le menace de restaurer une Pologne indépendante à ses portes.

Pour tous, le désir idéologique de restaurer la royauté n'est pas absent. Napoléon demeure l'usurpateur. Louis XVIII accède ainsi au trône de France.

* *



Les conflits franco-allemands et la guerre froide

La paix va s'installer pour une cinquantaine d'années. Les trois guerres suivantes seront les dernières qui verront une invasion du sol national. Elles présentent le point commun d'un envahisseur identique: l'allemand. Après la victoire alliée de 1945, la menace soviétique va prédominer.

L'Allemagne avait beaucoup souffert des guerres napoléoniennes et en gardait un sentiment anti-français. En 1859, les victoires italiennes de Napoléon III contre les autrichiens renforcèrent ce sentiment communautaire. En 1866, l'Empire français resta neutre dans le conflit qui permit à la Prusse de battre l'Autriche. Cherchant des compensations, la France réclama une partie de la rive gauche du Rhin et la Belgique en 1866 puis le Luxembourg en 1867. Celui-ci, occupé par les prussiens, fut finalement rendu indépendant. C'est la dépêche d'Ems en 1870 qui provoqua la guerre. Sans entrer dans les détails, une demande française de renonciation à une candidature au trône d'Espagne dégénéra. Mais ce n'était qu'un prétexte. La France fut rapidement battue par une armée de meilleure qualité. Les allemands avancèrent largement dans l'hexagone, Paris fut assiégé. A Versailles, l'empire allemand fut proclamé. Le 1^{er} mars 1871, armistice signé, l'ennemi entra dans la capitale qu'il évacuait d'ailleurs dès le 3.

Ce dernier détail peut paraître insignifiant mais il va pourtant nous éclairer dans notre analyse. La principale motivation de ce conflit est identitaire. La guerre a été utilisée pour achever et cimenter l'unité de la nation allemande. Il fallait pour cela battre un voisin à la fois honni par tous les allemands et prestigieux car à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'éternel problème de la frontière du Rhin. Quand la France réclame des compensations territoriales à l'issue de la guerre austro-prussienne, elle veut se rapprocher du fleuve et les allemands le comprennent. Pour eux, la sécurité allemande ne peut être assurée sans la possession de Strasbourg et Metz, d'où l'annexion logique de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine.

Cette région d'un certain point de vue peut être aussi considérée comme ethniquement allemande. Elle fut longtemps terre d'empire et le dialecte alsacien ressemble à la langue de Goethe. L'émigration fut libre pour ceux qui se sentaient

trop français. Rappelons enfin que ces événements se passent dans une période de montée des théories pangermanistes.

Enfin, en cette époque de révolution industrielle, l'Allemagne s'empare d'une partie des mines de fer et de charbon françaises ainsi que des cotonnades et des usines métallurgique lorraines. Citons aussi les sels de potasse de la forêt de Nonnenbruch entre Mulhouse et Cernay. Cela conforte son économie et affaiblit d'autant le redressement français d'après guerre. La France dû d'ailleurs verser une importante dette de guerre pour obtenir l'évacuation des troupes d'occupation.

Après une période d'intense désir de revanche, la France mobilisa son énergie vers d'autres contrées. Parallèlement, elle crée un système d'alliance pour se protéger de son puissant voisin. En particulier, elle s'allia à la Russie en 1892-1893 puis avec l'Angleterre en 1904. En 1914, un concours de circonstances malheureux allait de nouveau entraîner l'Europe dans une guerre qui, cette fois, fut mondiale. Ici encore les péripéties de cette guerre ne seront pas exposées. Plus proche, elle est mieux connue. Remarquons tout de même que les empires centraux, nos ennemis durent se battre sur deux fronts à l'ouest et à l'est. Il furent obligés de balancer leurs efforts les années paires à l'ouest et en 1915 et 1917 à l'est. En 1914, ils se rapprochèrent de Paris et de nouveau en 1918. Cette même année, l'intervention américaine nous permit de remporter la victoire.

L'Allemagne en 1914 tente de briser l'encerclement que la Triple Entente dessine autour d'elle. Cette situation est comparable à celle de la France du XVI^{ème} siècle face à l'empire de Charles Quint. Cet encerclement est de double nature. Militaire bien sûr car l'ennemi russe est innombrable, l'armée de terre française de 1914 puissante bien qu'imparfaite et la marine anglaise domine les mers. Il est aussi économique. N'allons pas plus loin dans l'analyse, la deuxième guerre mondiale nous permettra de le faire, compte tenu de certaines similitudes.

Les traités de paix de 1919-1920 ouvraient la porte à un nouveau conflit. Une théorie évoque même une deuxième guerre de trente ans de 1914 à 1945 tellement la paix était précaire. Aidés par la crise économique de 1928, les nationaux socialistes arrivèrent au pouvoir en Allemagne en 1933. L'Italie était alors fasciste depuis plus de dix ans ce qui ne signifie pas encore, comme cela sera, alliée de l'Allemagne. A la suite de l'expansion allemande en Europe et en particulier en Pologne, la guerre éclata. En mai 1940, la France fut envahie pour moitié: la zone libre ne fut occupée qu'en 1942. Un armistice fut signé avec l'Allemagne et aussi l'Italie qui était entrée dans le conflit en tentant de passer les Alpes. Le pays conserva un gouvernement avec le maréchal Pétain comme chef de l'état. A Londres, le général de Gaulle appela à la résistance et fonda la France

Libre. Il fallut attendre les débarquements anglo-américains pour que le pays fût libéré. Cette fois, la France métropolitaine ne sera plus occupée.

Le dessein nazi est beaucoup plus vaste et élaboré que les ambitions de Guillaume II en 1914.

Au premier plan apparaît un désir hégémonique de domination de l'Europe. Il avait d'ailleurs été annoncé dans le " Mein Kampf " d'Adolf Hitler en 1925 mais aussi par les théories d'Haushofer. Les allemands, race supérieure, devaient conquérir l'espace vital vers l'est nécessaire à leur développement et réduire en esclavage les peuples slaves. Alors pourquoi attaquer la France? Car celle-ci est l'ennemi mortel. Il est vrai que c'est elle qui retarda l'unité allemande par les traités de Westphalie en 1648 et encore elle qui détruisit le II^{ème} Reich en 1918. Elle est aussi une tête de pont potentielle pour l'Angleterre, voire pour les Etats-Unis, en cas d'intervention sur le continent. En sens inverse, elle peut servir de tremplin pour se lancer à la conquête soit des îles britanniques soit de l'Afrique directement ou en rejoignant le sud de l'Espagne franquiste. Elle est aussi un danger insupportable en cas d'offensive à l'est vers les territoires slaves convoités et l'ennemi bolchevique. Elle doit donc disparaître. Son anéantissement renforce le prestige de l'Allemagne. La France n'est-elle pas supposée avoir la meilleure armée du monde depuis la victoire de 1918.

Pour mener la guerre, l'Allemagne a besoin de ressources. L'industrie française n'est pas négligeable. Par exemple, elle a fourni les chars les plus performants de l'époque qui furent hélas mal employés. Les ressources agricoles et minières sont importantes. La main d'oeuvre est de qualité. D'ailleurs, l'article 17 de la convention d'armistice " place l'économie française toute entière au service de l'Allemagne ".

Enfin, il faut reconquérir l'Alsace-Lorraine qui, pour les nazis, est allemande.

En analysant les vingt six clauses de l'armistice signé cette fois avec l'Italie, on ne trouve que quinze communes occupées entre la frontière et Nice. C'est bien peu en comparaison des revendications italiennes antérieures. Mais cela nous permet de conclure que l'Italie n'a déclaré la guerre à la France que pour s'aligner sur la position allemande.

Avant de passer à la période de l'après-guerre, une remarque iconoclaste. encore. La France a été envahie en 1944 par les anglais et les américains. Il s'agissait bien sûr de la libérer et les français étaient associés à l'extérieur comme à l'intérieur aux opérations. Jusqu'à la rupture gaullienne avec l'OTAN en 1966, des troupes américaines furent stationnées en France. Il me paraît important néanmoins de le rappeler car cela confirme que la France, d'un point de vue américain, peut effectivement servir de tête de pont vers l'Europe centrale. Contrairement à l'Espagne, l'Italie ou certains pays nordiques, elle rend aisé le passage vers cette

région en ne présentant ni montagne ni mer fermée comme obstacles mais seulement des fleuves. Rappelons nous à ce propos le couloir des invasions à l'époque du peuplement de l'hexagone. Il serait alors emprunté en sens inverse.

La libération en 1945 apporta la paix mais pas la fin de la menace. Par le biais de son influence sur l'Allemagne de l'Est, l'Union Soviétique s'était avancée jusqu'à environ deux cents kilomètres de nos frontières. L'OTAN nous permit de l'y cantonner jusqu'à l'effondrement du régime communiste au début des années 1990. La guerre fut donc froide en Europe mais le danger mobilisa nos armées de longues années.

Si l'on exclut le racisme, les motivations soviétiques sont proches des motivations allemandes.

L'idéologie veut la destruction des gouvernements capitalistes. Avant de partir à l'assaut de l'Amérique, l'Europe doit être libérée. La France en fait partie. Elle demeure un point de passage obligé pour un mouvement vers l'ouest, vers l'Espagne et l'Angleterre, comme pour s'opposer à un débarquement sur les côtes de l'Atlantique. Donc un territoire dont il faut s'assurer la maîtrise. Elle participe à l'encerclement du bloc communiste. Enfin elle est riche et dotée d'une technologie et d'une industrie des plus avancées notamment dans le domaine militaire.

Après cette longue étude historique basée sur des faits et leurs interprétations, nous allons passer à deux séries d'analyses.

* *

*

Synthèse typologique des conflits

Je me propose donc dans un premier temps d'établir un classement des menaces ou des invasions dont la France fut l'objet pour ensuite tracer le profil d'un agresseur potentiel. La catégorisation par frontière menacée n'est pas pertinente. En effet, les moyens modernes permettent de s'affranchir des couloirs habituels. Certes, la technologie ou les moyens financiers ne sont pas à la portée de tous. Nous adopterons plutôt un classement par filières traditionnel d'une approche géopolitique. Les quatre filières seront la lutte pour les ressources, l'acquisition de données géostratégiques, les conflits menés au nom d'une identité collective et enfin l'idéologie. L'étude historique menée précédemment nous permettra de tracer des sous-catégories.

Dans le cadre de la lutte pour les ressources, constatons que l'hexagone est riche depuis toujours. Par sa capacité agricole, hier par ses possibilités minières et aujourd'hui par son potentiel industriel, technologique ou encore commercial et de services. De plus, le pays a su faire preuve de capacité d'adaptation. Nous pouvons donc raisonnablement penser que cette richesse est une constante. Deux motivations ont été envisagées.

Tout d'abord, l'invasion avec ou sans occupation d'ailleurs pour capter les richesses sans les exploiter. C'est le cas des comptoirs grecs de la Méditerranée. C'est aussi celui des nombreux pillards qui sont passés sur notre territoire: les barbares de la fin du III^{ème} siècle, les huns, les sarrazins, les magyars, les normands. Nomades, certains se sont sédentarisés et vont réapparaître ci-dessous dans notre classification. Enfin, l'occupation allemande de 1940 à 1944 répond à ce critère.

En second lieu, ceux qui cherchent un territoire pour l'exploiter directement. Là encore, il y eut une graduation entre ce qui ressemble à du colonialisme et l'implantation massive avec assimilation à la population locale. La conquête romaine relève du colonialisme. Par contre, les celtes, les barbares du début du V^{ème} siècle, les normands au X^{ème} siècle cherchent à jouir des richesses définitivement. L'attitude des anglais pendant la guerre de Cent Ans et l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1870 sont des cas intermédiaires.

Un autre facteur est la densité de population. On pourrait penser qu'il s'agit d'une constante. Depuis la fin de la préhistoire, l'hexagone est fortement peuplé comparativement aux autres pays européens. Seuls les premiers migrants de l'âge de pierre ont découvert un territoire vide. Il est probable que jusqu'à l'arrivée des celtes, de larges zones étaient encore inoccupées ou presque. Pourtant la baisse de la démographie des sociétés évoluées peut laisser envisager un déséquilibre entre le potentiel offert par la France et les besoins de sa population.

Les avantages géostratégiques offerts par l'hexagone sont nombreux. Liés à la géographie physique, il s'agit là de constantes même si les progrès techniques en rendent certaines moins marquantes. La France est toujours l'extrémité occidentale de la grande plaine du nord de l' Europe. Sa position en fait aussi un passage obligé entre les pays qui l'encerclent mais aussi entre l'Atlantique et Europe Centrale. Ses frontières sont essentiellement constituées d'obstacles naturels, montagnes, mers ou fleuves. Notons que ces derniers ont maintenant une importance moins sensible. Après ces constatations, énumérons et décrivons les sous-catégories de cette partie.

L'hexagone donne une profondeur face aux invasions. Ce fait fut exploité par Rome face aux germains et par le III^{ème} Reich face aux alliés.

Les obstacles formés par ses frontières ont permis aux barbares germains du V^{ème} siècle de s'abriter des huns sur la rive gauche du Rhin et aux bretons de fuir les angles et les saxons.

Bien sûr, certaines invasions ont eu pour but d'affaiblir la Nation. Pendant la guerre de Cent Ans face aux bourguignons, à partir du XIX^{ème} siècle face à l'Angleterre puis à la fin du 1^{er} Empire.

Les côtes occidentales ou méditerranéennes ainsi que la rive gauche du Rhin fournissent d'excellentes têtes de pont. Les côtes furent conquises ou au moins revendiquées par l'Angleterre dès la guerre de Cent Ans et avec l'aide des Etats-Unis d'Amérique en 1944. Le contrôle du Rhin fut un enjeu pour les Habsbourg à partir du XVII^{ème} siècle, puis pour les allemands en 1870 et pendant la deuxième guerre mondiale.

Au XVII et XIX^{ème} siècles, les anglais ont cherché à interdire à la France la libre disposition de ses ports atlantiques. Ces mêmes ports étaient considérés comme l'objectif possible d'une offensive éclair soviétique pendant la guerre froide.

En attaquant la France en 1914 et 1940, l'Allemagne brisait un encerclement entre les nations occidentales et la zone russe.

Enfin, l'acquisition d'un couloir de liaison à travers le pays fut aussi recherchée. Charles le Téméraire, Charles Quint, l'Espagne du XVI^{ème} siècle et les régimes fascistes ont eu l'ambition de réunir leurs possessions.

La France possède une identité collective que l'on peut qualifier de constante. Pays laïc, elle a néanmoins un passé chrétien. Depuis maintenant longtemps, sa population est consciente d'appartenir à une communauté nationale.

Elle fut menacée par des groupes revendiquant des valeurs différentes.

Les musulmans atteignirent la France pendant leur fulgurante expansion démarrée après la mort du prophète Mahomet.

Les guerres de religion amenèrent dans l'hexagone les partisans étrangers des différentes tendances.

C'est au nom d'un prestige national étranger que nous subîmes les invasions russes de 1815, prussiennes de 1870 et allemandes de 1940.

Le désir pour l'Angleterre de se maintenir en Normandie, patrie de Guillaume le Conquérant, à la fin du Moyen-Age et les annexions de l'Alsace -Lorraine par les allemands en 1870 et 1940 relèvent, en partie seulement, du conflit ethnique.

Ouvrons ici une parenthèse sur un phénomène qui n'avait pas sa place précédemment. Il existe mais n'a jamais pris les dimensions d'un conflit. Il s'agit du problème basque. Dans ce cas, une ethnie est pour partie en France et pour le reste à l'étranger. Pour le moment, on ne constate que quelques problèmes de terrorisme .

Terminons par les conflits de nature idéologique. Ce furent de grands antagonismes et toujours d'un niveau européen. Actuellement ils ont disparu. Notons comme constante que la France semble peu favorable aux idéologies. C'est d'ailleurs ce qui en fait un ennemi à dominer pour les idéologues.

Charles-Quint eut l'ambition européenne et impériale de restaurer l'unité de l'occident.

A partir de 1933, ce fut le tour d'Adolf Hitler mais sur la base de l'idéologie national-socialiste.

Les soviétiques en dernier lieu voulurent étendre le communisme à l'Europe.

Ce découpage va nous faciliter l'évaluation de la rémanence de la menace et la détermination du profil de l'agresseur potentiel.

* *



Evaluation prospective

Il nous reste à tenter l'expérience difficile d'une prospective. La France est-elle encore un enjeu géopolitique? Bien sûr, nous ne ferons qu'ouvrir des directions de recherche ou seulement de surveillance.

Il n'est pas nécessaire pour cela d'étudier les capacités actuelles ou potentielles de tous nos anciens adversaires. Les Cimbres ont disparu quoique ce ne soit pas le cas des allemands ou des anglais avec qui nous avons toujours des frontières.

De plus, Ernst Robert Curtius au début de ce siècle pouvait dire que " la France appartient tantôt au bassin méditerranéen, tantôt à l'Europe Centrale, tantôt à l'Europe Occidentale baignée par l'océan ". Aujourd'hui, nous devons tenir compte du fait européen. Le heartland de Mackinder semble coupé en deux pour longtemps par la mise face à face de la Russie et de l'Europe communautaire. Aussi, nous prendrons pour hypothèse que l'Union Européenne ne fera que se renforcer. Une structure existe depuis 1957. L'euro s'est installé. La Défense se cherche mais semble progresser. De plus, dans le cas contraire, nos ennemis d'hier seraient les mêmes demain.

Si nous recherchons un prédateur hors de l'Europe, il devra donc faire un déplacement plus ample. Il paraît clair que l'évolution technique aplanit cet obstacle. Des distances importantes peuvent être franchies et même avec une certaine rapidité. Il est vrai que la réaction peut aussi être rapide mais il ne s'agit pas ici, encore une fois, de faire de la stratégie.

Donc compte tenu des constantes et des variables déterminées dans le chapitre précédent, dessinons des agresseurs en les regroupant toujours par filières. D'une manière générale, on pourra parler de menace à moyen et long terme pour le cours du XXI^{ème} siècle.

La France est riche. Le libéralisme commercial n'implique pas pour les pays développés le recours à la force pour obtenir des produits. Les mafias, en particulier de l'est, nous envahissent. Mais ce type de danger ne relève pas de notre étude. Il s'agit d'une forme de criminalité.

Par contre, notre territoire pourrait constituer pour la partie la plus défavorisée de l'Afrique une dernière chance. Le déséquilibre entre sa population jeune et toujours

plus nombreuse et une France en déclin démographique risque de renforcer ce phénomène. Il est bien connu que les vides attirent les pleins. Je ne prendrai pas ici position sur le type d'invasion. D'une certaine manière, elle a déjà commencé par la présence de nombreux clandestins d'origine africaine. Le recensement récent et par essence non obligatoire a donné le chiffre de 140000 dont une partie va être régularisée. On note ici une limite à la géopolitique: comment définir un pays? Par sa culture ou sa géographie physique?

Par ailleurs, les Huns et les Avars sont venus des confins orientaux jusqu'en occident. Peuple d'une grande vitalité, ont-ils des héritiers? La réponse serait sans aucun doute plus évidente pour un russe. En effet, la Chine, entreprenante et représentant la première population mondiale, est en continuité terrestre et sans obstacle naturel majeur avec l'ouest du continent indo européen.

Mais peut-on envisager un état-continent de ce type? Notons simplement que Ratzel quand il traite de tels états précise qu'ils ne sont pas nécessairement liés par la race ou la langue. De plus, toujours pour le même auteur, la tendance générale est à l'absorption des plus faibles par les plus forts. Or, actuellement, ce sont bien les chinois qui passent le fleuve Amour et dont le commerce est en expansion. Citons aussi l'un des points de la doctrine d'Alfred Mahan: le besoin, à terme, de défense coordonnée des européens et des américains contre les ambitions asiatiques.

Le cas de l'Inde n'est pas à retenir. Certes les huns ont montré un itinéraire nous reliant à la péninsule indienne. A partir d'un même point de départ, ils se séparèrent en deux groupes. L'un atteignit l'Europe de l'Ouest et l'autre l'Inde. Mais il est difficile d'envisager un déplacement important de population à travers l'Himalaya et une traversée de la Chine pour ce pays largement ouvert sur l'océan indien. Mackinder exclut d'ailleurs l'Inde du pivot du monde mais pas la Chine.

En matière géographique, la France a perdu une partie de son importance. Elle n'assure la liaison entre aucun état dont une partie serait au nord et l'autre au sud ou bien à l'est et à l'ouest. Elle ne peut donner de profondeur à un dispositif car elle est d'ores et déjà intégrée dans un vaste ensemble européen. Enfin, la France tout comme l'Europe seule n'encercler personne. Approfondissons notre recherche en exploitant deux faits historiques.

D'une part, nos ennemis principaux depuis le Moyen-Age furent l'Angleterre, l'ennemi héréditaire, et l'Allemagne, l'ennemi de circonstance. Michelet a explicité ce schéma dans son Histoire de France. D'autre part, au XIX^{ème} siècle, Tocqueville affirmait déjà qu'il n'y a que deux grandes puissances: l'Amérique et la Russie.

Posons alors le postulat suivant: l'Amérique est une nouvelle Angleterre et la Russie une nouvelle Allemagne. L'Amérique est en effet une puissance maritime à vocation hégémonique. La Russie peut être une alliée ou un ennemi tout comme l'Allemagne au cours de ce siècle. Vidal de la Blache fait remarquer que, " si l'Allemagne est centrale par rapport à l'Europe, la Russie est centrale à cette partie incomparablement plus vaste de l'Eurasie ". En reprenant les hypothèses de Skyman, la Russie-nouvelle Allemagne enclavée entre Europe communautaire et la Chine pourrait chercher une sortie vers l'ouest. Cette sortie lui donnerait de nouveaux accès vers l'Atlantique.

Au plan ethnique, le creuset national a bien fonctionné. Eventuellement la question basque pourrait présenter des difficultés si une réelle émancipation avait lieu en Espagne. La probabilité en reste bien faible, les pays et la région concernés faisant tous partie de l'ensemble européen. Par contre, on ne peut affirmer que la poursuite actuelle de l'immigration n'est pas sans danger. L'assimilation à la société française est-elle possible? Quelle serait la réaction des pays fournisseurs d'émigrants en cas de répression sur notre sol national face à des difficultés majeures?

Je ne prédirai pas non plus la naissance d'une nouvelle religion conquérante. Néanmoins, l'islam, expansionniste dans sa doctrine, pourrait de nouveau nous atteindre soit à travers la Méditerranée, soit depuis le Moyen-Orient par la zone adriatique.

Dernier domaine, celui des idéologies. Actuellement, il ne reste que des traces de communisme. La situation sociale d'une multitude de pays pourrait néanmoins faire renaître le feu des braises. La situation précaire de nombreux français eux-mêmes servirait alors de propagateur à la flamme.

Par ailleurs, une idéologie nouvelle peut avoir du succès. La réussite des sectes et des partis extrémistes le prouve clairement. Bien fort est celui qui déterminera le point de départ du phénomène.

* *

*

La France métropolitaine, cet hexagone, a donc de tous temps connu des invasions et des menaces.

Son peuplement s'est effectué progressivement de la préhistoire au X^{ème} siècle. Parfois, il y eut conflit avec les nouveaux venus qui arrivèrent en général par l'est exception faite des romains, des arabes et des peuples de la mer.

Hugues Capet fut roi en 987. Ses descendants construisirent le royaume et sortirent vainqueur de la longue guerre de Cent Ans contre l'Angleterre.

De la Renaissance aux traités de Westphalie, notre ennemi principal fut l'Empire Romain Germanique.

Après cette période très perturbée, la France devint triomphante avec Louis XIV, les armées de la Révolution et l'empereur Napoléon Bonaparte. Notre adversaire prit la dimension d'un continent, l'Europe. Ce fut pourtant une île, l'Angleterre, qui nous résista toujours et provoqua notre chute en 1815. Le territoire français fut envahi.

Il le fut encore trois fois par l'Allemagne mais dans un cadre différent. Néanmoins, la France était là, comme éternelle, au côté des alliés le jour de la dernière victoire en 1945. La guerre devint froide pendant quarante cinq ans face aux soviétiques.

Ces événements et leur analyse nous ont permis d'établir un classement typologique des enjeux géopolitiques représentés par l'hexagone.

La France riche depuis toujours, elle fut donc l'objet de convoitises. Parfois le prédateur ne fit que passer, parfois il s'installa définitivement. Le peuplement fut longtemps important après le comblement du vide originel. Néanmoins, les naissances actuelles n'assurent que le remplacement des populations. Cet information est à confronter avec la démographie galopante d'autres contrées.

Notre territoire constitua un enjeu par sa position géographique. Il se situe à l'extrémité occidentale de la grande plaine d'Europe du nord. Relativement bien protégé par des frontières naturelles, il est ouvert sur l'Atlantique. Cette configuration peut servir aussi bien de tremplin vers l'outremer que de tête de pont

vers l'Europe centrale. De plus, en tant que " coastland ", la France participe à l'encerclement de cette même zone.

La population, jusqu'à présent, a le sentiment d'appartenir à une communauté nationale. La France est laïque, quoique d'origine chrétienne. Les guerres de religion et la conquête arabe sont des souvenirs d'écoliers. Dans le cadre restreint des revendications extérieures qui nous intéressent ici, il y eut quelques problèmes ethniques. Mais ils sont révolus à l'exception, peut être, du pays basque. Abattre la France fut considéré à plusieurs reprises comme une grande victoire pour des groupes étrangers.

Nous fûmes comme beaucoup d'autres victimes ou otages d'idéologies supranationales. Peu sensibles à ces courants, nos coreligionnaires subirent les idées impériales d'un Charles Quint, le nazisme et plus récemment la pression soviétique.

L'histoire est une base solide qu'il faut savoir interpréter.

Nombre des caractères qui viennent d'être cités sont des constantes. Mais nous devons tenir compte du fait européen. Nous avons considéré qu'il se renforcerait. Dans ce contexte et pour le siècle à venir, la France demeure un enjeu géopolitique mais les adversaires ont changé.

Citons les axes de réflexion.

L'Afrique connaît globalement une situation économique difficile dans un contexte de fortes croissance démographique. Une forte immigration existe vers une France qui représente déjà une ressource. Ce mouvement pourrait se renforcer sous diverses formes.

La Chine, pays entreprenant et le plus peuplé du monde, a commencé une expansion au delà du fleuve Amour en direction de la Sibérie. Or, il n'y a pas d'obstacles naturels entre cette vaste région et l'Europe occidentale. Peut-on craindre la sinisation d'un gigantesque état-continent eurasiatique?

Enfin, reposons ce postulat: l'Amérique est notre nouvelle Angleterre et la Russie notre nouvelle Allemagne;

Terminons par quelques considérations en dehors de toute désignation géographique.

Nous avons constaté que si les idéologies n'ont plus de succès actuellement, elles peuvent toujours réapparaître. En matière religieuse, le culte musulman reste dynamique et menaçant quoique ses adeptes soient divisés. Enfin, la communauté nationale apparaît soudée mais la poursuite d'une immigration importante pourrait à terme et en cas de difficulté créer des problèmes avec les pays d'origine.

La France est donc une terre d'immigration. Par ailleurs, si le caractère conquérant de l'islam est avéré, on ne peut prévoir la forme de la prochaine idéologie à succès. Mais il serait intéressant d'étudier les stratégies des différentes nations ou régions potentiellement agressives qui viennent d'être citées. Cela nous permettrait de mieux apprécier la réalité du danger, d'en discerner les indices et, un jour peut-être de s'y préparer.

BIBLIOGRAPHIE

ATLAS MONDIAL - André Journaux - Hatier(1968)

Le Monde Grec Antique - Marie-Claire AMOURETTI - Hachette(1990)

ATLAS DE L'ARCHEOLOGIE - C.Scarre - Larousse(1990)

ATLAS CLASSIQUE - Vidal-Lablache - Armand Colin(1935)

ATLAS HISTORIQUE - Georges Duby - Larousse(1987)

Histoire de France - Georges Duby - Larousse(1988)

Pour en finir avec Vichy - Henri Amouroux - Robert Laffont(1997)

L'Allemagne contemporaine - François Georges Dreyfus - PUF(1991)

L'identité de la France - Braudel - Flammarion

Histoire générale de l'Europe - Edward Freeman - Armand Colin(1886)

La guerre des Gaules - Jules CESAR - Flammarion

Les migrations des peuples - Max SORRE - Flammarion

Du I^{er} au IV^{ème} Reich - Pierre BEHAR - PUF

La France devant l'Europe - Jules MICHELET - HACHETTE(1871)

Essai sur la France - Ernst-Robert CURTIUS - Grasset

Géopolitique - Jacques ANCEL - Delagrave(1936)

Histoire de France (tome 2) - M. Michelet - Hachette(1833)

La France de l'est - P. VIDAL de la BLACHE - Armand Colin(1919)

Manuel géographique de politique européenne (tome II) - Jacques ANCEL

- Delagrave

Manuel d'histoire de seconde, première et terminale - A.MALET et J.ISAAC

- Hachette(1938)